

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 5 mai 2017

N/Réf. : 06595 (109443)

Objet : Demande d'accès à l'information reçue le 28 avril 2017 visant à obtenir le nombre de jeunes hommes noirs qui se sont enlevé la vie par suicide au Québec

Monsieur,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès du 28 avril 2017 visant à *obtenir, notamment le nombre de jeunes hommes noirs qui perdent ou tentent de s'enlever la vie par suicide au Québec.*

Aux termes des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande, nous constatons que le Bureau du coroner ne détient aucun document faisant état du nombre de jeunes hommes noirs qui ont perdu la vie par suicide. Les documents dont vous demandez sont inexistant. Dans ce contexte, nous ne pouvons accéder à cette demande.

Quant à vos autres demandes dont celle sur les tentatives de suicide, comme le coroner procède à l'investigation des causes et des circonstances des décès, vous comprendrez que nous ne détenons aucun dossier sur les personnes qui tentent de s'enlever la vie.

Au sujet du nombre de décès en lien avec les conséquences d'infections nosocomiales, le Bureau du coroner ne détient aucune information sur le sujet car ce décès est de cause naturelle. Nous vous invitons toutefois à communiquer avec la responsable de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels de l'Institut national de santé publique du Québec pour obtenir des informations à ce titre :

Madame Julie Gauthier
Secrétaire générale
Institut national de santé publique du Québec
945, avenue Wolfe, 3^e étage
Québec (Québec) G1V 5B3

... 2

Quant au nombre de signalements faits annuellement à la police ou à Info-Santé, nous vous référons au ministère de la Sécurité publique et au ministère de la Santé et des Services sociaux. Voici les coordonnées des responsables de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels de ces deux ministères :

Ministère de la Sécurité publique

Monsieur Gaston Brumatti
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements
personnels
Ministère de la Sécurité publique
2525, boulevard Laurier
Tour des Laurentides, 5^e étage
Québec (Québec) G1V 2L2

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Monsieur Pierre Lafleur
Sous-ministre adjoint
Direction générale de la coordination
réseau et ministérielle
Ministère de la Santé et des Services
sociaux
1075, chemin Sainte-Foy, 4^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veillez recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées



Dana Deslauriers, avocate
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

DD/ns

p. j.